





DONNEES FINANCIERES

Comptes annuels statutaires

- 58** RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 62** COMPTES ANNUELS STATUTAIRES CONCIS
 - 62** BILAN STATUTAIRE APRES REPARTITION
 - 64** COMPTE DE RESULTATS STATUTAIRE
 - 66** REGLES D'EVALUATION
 - 68** BILAN SOCIAL
- 71** RAPPORT DU COMMISSAIRE

COMPTES ANNUELS STATUTAIRES**RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires du 18 mai 2004 et relatif aux comptes annuels clôturés le 31 décembre 2003.

Chers actionnaires,

Conformément aux articles 95 et 96 du Code des Sociétés, nous avons l'honneur de vous faire rapport des activités de notre société et de notre gestion au cours de l'exercice écoulé, clôturé au 31 décembre 2003.

COMMENTAIRE DES COMPTES ANNUELS

Ce commentaire est basé sur le bilan après affectation du résultat et ne vaut dès lors que sous réserve d'approbation, par l'Assemblée Générale, de l'affectation proposée du résultat.

Le projet de comptes annuels a été établi conformément aux dispositions de l'A.R. du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des Sociétés, plus spécifiquement le livre II titre I, relatif aux comptes annuels des entreprises et conformément aux dispositions légales et administratives particulières applicables à l'entreprise.

Les activités de la société Roularta Media Group SA se situent principalement dans le domaine des médias imprimés. RMG SA détient en outre des participations dans plusieurs sociétés actives dans le secteur des médias imprimés et audiovisuels, de l'imprimerie, ainsi que dans des sociétés qui fournissent des services aux sociétés du groupe.

Les comptes annuels fournissent un aperçu général de l'activité de notre société, ainsi que du résultat réalisé.

Les investissements en immobilisations incorporelles réalisés au cours de l'exercice concernent uniquement l'achat de progiciels et le développement de logiciels spécifiques destinés à l'administration et au suivi commercial.

Les principaux investissements sur le plan des immobilisations corporelles concernent des grands travaux d'entretien réalisés dans des bâtiments propres et loués et des fournitures de bureau diverses.

Les modifications des immobilisations financières concernent essentiellement:

- l'acquisition de nouvelles participations dans Aguesseau Communication SA (à présent Roularta Media France SA), Algo Communication SARL et Biblo SA
- l'augmentation de la participation dans Editop-Roularta Medica SA
- la vente de la participation dans Vacature SCRL et A Nous Paris SAS
- des augmentations de capital dans Belgomedia SA et Publiregioes Lda
- le financement d'un certain nombre de filiales sous la forme de crédits

Les créances commerciales ont fortement diminué en raison de paiements, début 2003, entre Roularta Media Group SA, Roularta Printing SA et Mercator Printing Group SA en liquidation.

Les placements de trésorerie contiennent 287.598 actions propres détenues par la société au 31 décembre 2003. Les actions qui ont été attribuées à des plans de stock options destinés aux travailleurs ont été évaluées au prix d'exercice des options. Les autres actions ont été évaluées à leur prix d'acquisition étant donné que celui-ci était inférieur au cours de clôture à la date du bilan.

Deux augmentations de capital importantes sont intervenues au cours de l'exercice écoulé. Le 23 juin 2003, le capital a été augmenté de 484.972,32 euros par la création de 43.475 nouvelles actions accompagnées d'un strip VVPR à la suite de l'exercice de warrants. Recourant au capital autorisé, le conseil d'administration a ensuite augmenté le capital de 27,68 euros par incorporation de réserves disponibles pour un même montant, sans émission de nouvelles actions, pour porter le capital à 112.623.000,00 euros.

Par la suite, le 1er juillet 2003, le conseil d'administration a augmenté le capital, dans les limites du capital autorisé, de 2.952.019,54 euros à majorer d'une prime d'émission globale de 2.887.898,66 euros en guise de compensation pour l'apport de 14.178 actions de Biblo SA, et ce contre l'émission de

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT				
En milliers d'euros				
ACTIF	31/12/03	%	31/12/02	%
Actifs immobilisés	211.108	72,81	176.325	65,78
Actifs circulants	78.839	27,19	91.713	34,22
TOTAL DE L'ACTIF	289.947	100	268.038	100
PASSIF	31/12/03	%	31/12/02	%
Fonds propres	176.541	60,89	157.734	58,85
Provisions et impôts différés	1.644	0,57	4.886	1,82
Dettes > 1 an	18.486	6,37	4.375	1,63
Fonds permanents	196.671	67,83	166.995	62,30
Dettes < 1 an	92.141	31,78	99.640	37,17
Comptes de régularisation	1.135	0,39	1.403	0,53
TOTAL DU PASSIF	289.947	100	268.038	100

Les données ci-dessus permettent de déduire les ratios suivants:

	31/12/03	31/12/02
1. Liquidité (Actifs circulants/Dettes à court terme)	0,86	0,92
2. Solvabilité (Fonds propres/Fonds totaux)	60,89%	58,85%

252.482 nouvelles actions de Roularta Media Group. Le conseil d'administration a ensuite décidé d'augmenter encore une fois le capital souscrit de 2.887.898,66 euros par incorporation de la prime d'émission précitée, sans émettre de nouvelles actions. Enfin, le conseil d'administration a décidé d'augmenter une troisième fois le capital souscrit de 81,80 euros par incorporation de réserves disponibles pour un même montant, sans émission de nouvelles actions, pour porter le capital social à 118.463.000,00 euros.

Les provisions pour autres risques et charges ont fortement diminué du fait de la récupération de la provision constituée fin 2002 dans le cadre de la liquidation de Mercator Printing Group SA. En contrepartie, une moins-value équivalant au même montant a été enregistrée en 2003 sur la créance MPG.

Les dettes financières à long terme ont enregistré une forte augmentation du fait de l'utilisation de crédits en vue du financement des acquisitions des groupes Aguesseau et Biblio.

Les dettes financières à court terme ont baissé en raison de la disparition de straight loans.

COMPTE DE RESULTATS

Le chiffre d'affaires a baissé à la suite de la disparition de

la vente de papier à Roularta Printing SA, d'un montant de 10 millions d'euros, en partie compensée par une augmentation du chiffre d'affaires généré par la publicité, les abonnements et la vente au numéro. La rubrique 'approvisionnements et marchandises' a diminué de 11,8 millions d'euros, principalement à cause de la disparition de l'achat de papier commercial pour Roularta Printing SA et d'une baisse supplémentaire du prix du papier. Les 'services et biens divers' ont augmenté, surtout en raison de la hausse des coûts de la promotion. Les frais en personnel sont grosso modo restés stables.

Il en résulte une augmentation de 6,6 millions d'euros du bénéfice d'exploitation.

L'augmentation des produits financiers est surtout due aux dividendes plus importants reçus des filiales. Les frais financiers ont baissé à la suite de la disparition du crédit octroyé à Vlaamse Media Holding SA dans le cadre de la fusion entre cette société et Vlaamse Media Maatschappij SA à la fin de l'exercice 2002.

En 2003, on a enregistré moins de pertes exceptionnelles pour un montant net de 10,9 millions d'euros. Une moins-value exceptionnelle avait notamment été enregistrée en 2002 sur la participation de Mercator Printing Group SA en liquidation.

COMPTES ANNUELS STATUTAIRES**RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION****AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous proposons d'affecter le résultat comme suit:

A. BENEFICE A AFFECTER		€ 17.372.581,11
Composé de		
- bénéfice de l'exercice à affecter	€ 17.369.871,47	
- bénéfice reporté de l'exercice précédent	€ 2.709,64	
C. AFFECTATIONS AUX CAPITAUX PROPRES		€ -12.541.300,00
Composé de		
- affectation à la réserve légale	€ -741.300,00	
- affectation aux autres réserves	€ -11.800.000,00	
D. RESULTAT A REPORTER		€ -32.587,11
F. BENEFICE A DISTRIBUER		€ -4.798.694,00
Composé de		
- rémunération du capital	€ -4.798.694,00	

La rémunération du capital se compose comme suit:

Type d'actions	Total Brut	P. M. retenu	Total Net	Nombre d'actions	Net/ action
Actions ordinaires	€ 4.061.639,50	€ 1.015.409,88	€ 3.046.229,62	8.123.279 (8.410.877 -287.598) ¹	€ 0,375
Actions ordinaires avec strip VVPR	€ 737.054,50	€ 110.558,18	€ 626.496,32	1.474.109	€ 0,425

¹ Voir infra – le dividende sur les actions propres est attribué aux autres actions.

Nous vous proposons de mettre les dividendes en paiement à partir du 1er juin 2004 contre la remise du coupon n° 6 et le cas échéant du strip VVPR n° 6 aux guichets de ING, de la Banque Degroof et de KBC Banque.

INTERET OPPOSE DE NATURE PATRIMONIALE D'UN ADMINISTRATEUR

Dans le courant de l'exercice, il n'y a pas eu d'intérêts opposés, de nature patrimoniale, d'un administrateur.

FAITS IMPORTANTS SURVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Mi-décembre 2003, Roularta Media Group concluait un accord avec Keesing Publishers SA concernant la reprise au 1er janvier 2004 de leur Business Unit Keesing Business Media. Les titres Industrie Magazine (RMG) et Technique et Management (Keesing) fusionnent en un seul magazine intitulé Industrie Technique et Management (F/N). Ce magazine et les autres titres repris de la Business Unit Keesing

Business Media sont publiés sous la dénomination Roularta Professional Information.

Dans le cadre d'une simplification de la structure du groupe, les conseils d'administration des sociétés Roularta Media Group SA, Trends Magazine SA et Vlaamse Tijdschriften Uitgeverij SA ont élaboré un projet de fusion, de telle sorte que Trends Magazine SA et Vlaamse Tijdschriften Uitgeverij SA fusionneront avec Roularta Media Group SA, avec effet rétroactif à partir du 1er janvier 2004.

INFORMATIONS RELATIVES AUX CIRCONSTANCES DE NATURE A EXERCER UN IMPACT IMPORTANT SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE

Nous ne prévoyons pas de circonstances notables de nature à exercer un impact important sur l'évolution future de notre société.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice 2003, la société n'a pas déployé d'activités en matière de recherche et de développement.

AUGMENTATION DE CAPITAL ET EMISSION D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES ET DE WARRANTS DECIDEES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE COURANT DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice écoulé, le conseil d'administration n'a pas décidé d'émettre d'obligations convertibles et/ou de warrants dans le cadre du capital autorisé.

Recourant au capital autorisé, le conseil d'administration a augmenté le 23 juin 2003 le capital de 27,68 euros par incorporation de réserves disponibles pour un même montant, sans émission de nouvelles actions, pour porter le capital à 112.623.000,00 euros.

Par la suite, le 1er juillet 2003, le conseil d'administration a augmenté le capital, dans les limites du capital autorisé, de 2.952.019,54 euros à majorer d'une prime d'émission globale de 2.887.898,66 euros en guise de compensation pour l'apport de 14.178 actions de Biblo SA, et ce contre l'émission de 252.482 nouvelles actions de Roularta Media Group. Le conseil d'administration a ensuite décidé d'augmenter encore une fois le capital souscrit de 2.887.898,66 euros par incorporation de la prime d'émission précitée, sans émettre de nouvelles actions. Enfin, le conseil d'administration a décidé d'augmenter une troisième fois le capital souscrit de 81,80 euros par incorporation de réserves disponibles pour un même montant, sans émission de nouvelles actions, pour porter le capital social à 118.463.000,00 euros.

SUCCURSALES

La société n'a pas de succursales.

ACTIONS PROPRES

Au cours de l'exercice 2003, le conseil d'administration a acquis un total net de 44.550 actions propres. Le conseil d'administration avait été mandaté à cette fin par l'Assemblée Générale extraordinaire du 15 octobre 2002. Ce mandat statutaire a été renouvelé par l'Assemblée Générale extraordinaire du 20 mai 2003.

Les 287.598 actions propres détenues par la société au 31/12/03 ont été acquises pour un montant total de 5.990.473,32 euros. Les actions propres ont été reprises dans l'actif sous la rubrique 'Placements de trésorerie'.

Le droit au dividende lié aux actions propres est entièrement distribué au profit des autres actions dont les droits n'ont pas été suspendus. Les coupons de dividende périmés (le coupon n° 6 - strip VVPR n° 6) sont détruits².

ACTIONS DETENUES PAR UNE FILIALE

Les filiales de la société ne détiennent pas d'actions de la société Roularta Media Group SA.

TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DU COMMISSAIRE

Au cours de l'exercice 2003, le commissaire ou les personnes occupées par le commissaire, ou les personnes avec lesquelles le commissaire est lié par un accord de coopération,

ont facturé au total 61.100,00 euros d'honoraires pour travaux d'audit complémentaires et missions spéciales.

DEVELOPPEMENTS PREVUS

Le conseil d'administration tient compte, pour 2004, d'un marché publicitaire qui ne remontera que très lentement. Il semble que les prix du papier resteront stables au début de l'exercice 2004.

D'autre part, la société poursuivra en 2004 les mesures d'économie dans lesquelles elle s'était déjà engagée les années précédentes afin d'améliorer la productivité générale.

Elle continuera à mener en 2004 la politique d'expansion déjà amorcée, qui consiste en des reprises à l'étranger, en particulier en France.

PLAN DE MOTIVATION DU PERSONNEL

Stock options et warrants

La société entend continuer à motiver son management et ses collaborateurs et leur offrir la possibilité de bénéficier de la croissance de Roularta Media Group par le biais de l'évolution de l'action Roularta.

Dans ce contexte, la société dispose de deux plans de warrants, dont l'un date d'avant l'introduction en Bourse, et de trois plans de stock options. Un plan de warrants et un plan d'options sur actions sont déjà en cours d'exercice. Le conseil d'administration n'a pas élaboré en 2003 de nouveau plan d'options ou de warrants.

En application de l'article 407 de la loi-programme du 24 décembre 2002, la société a prolongé en 2003 la période d'exercice des plans d'options de mai 2000, juin 2001, décembre 2002 et du plan de warrants d'octobre 2001, et ce pour une période de trois ans.

NOMINATIONS

Les mandats d'administrateur de De Publigras SA, ayant comme représentant permanent monsieur Rik De Nolf, de Joedheco SA, ayant comme représentant permanent monsieur Leo Claeys, ainsi que celui de monsieur Iwan Bekaert viendront à échéance lors de l'assemblée générale du 18 mai 2004.

Le conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale de renouveler les mandats de De Publigras SA, ayant comme représentant permanent monsieur Rik De Nolf, et de Joedheco SA, ayant comme représentant permanent monsieur Leo Claeys, pour une période de six ans et celui de monsieur Iwan Bekaert pour une période de deux ans.

DECHARGE

Nous prions l'Assemblée Générale d'approuver les comptes annuels qui lui sont soumis et d'accepter l'affectation proposée du résultat. Nous la prions également de donner décharge aux administrateurs et au commissaire de l'entreprise pour l'exercice de leur mandat.

*Etabli à Roulars le 12 mars 2004
Le conseil d'administration*

² Voir supra page 3 tableau de rémunération du capital

COMPTES ANNUELS STATUTAIRES**BILAN STATUTAIRE APRES REPARTITION**

1. BILAN STATUTAIRE APRES REPARTITION		
ACTIF en milliers d'euros	2003	2002
ACTIFS IMMOBILISES	211.108	176.325
II. Immobilisations incorporelles	5.323	6.175
III. Immobilisations corporelles	14.179	16.120
A. Terrains et constructions	12.272	13.473
B. Installations, machines et outillage	322	691
C. Mobilier et matériel roulant	1.532	1.884
E. Autres immobilisations corporelles	53	46
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	0	26
IV. Immobilisations financières	191.606	154.030
A. Entreprises liées	188.491	149.916
1. Participations	159.490	128.818
2. Créances	29.001	21.098
B. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	2.018	3.137
1. Participations	1.114	2.004
2. Créances	904	1.133
C. Autres immobilisations financières	1.097	977
1. Actions et parts	652	652
2. Créances et cautionnements en numéraire	445	325
ACTIFS CIRCULANTS	78.839	91.713
V. Créances à plus d'un an	1.244	711
B. Autres créances	1.244	711
VII. Créances à un an au plus	60.552	74.321
A. Créances commerciales	57.427	71.801
B. Autres créances	3.125	2.520
VIII. Placements de trésorerie	5.990	4.958
A. Actions propres	5.990	4.958
IX. Valeurs disponibles	9.630	10.631
X. Comptes de régularisation	1.423	1.092
TOTAL DE L'ACTIF	289.947	268.038

PASSIF en milliers d'euros	2003	2002
CAPITAUX PROPRES	176.541	157.734
I. Capital	118.463	112.138
A. Capital souscrit	118.463	112.138
II. Primes d'émission	306	308
IV. Réserves	57.660	45.176
A. Réserve légale	11.846	11.105
B. Réserves indisponibles	5.990	4.958
1. Pour actions propres	5.990	4.958
C. Réserves immunisées	1.816	1.873
D. Réserves disponibles	38.008	27.240
V. Bénéfice reporté	33	3
VI. Subsidés en capital	79	109
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	1.644	4.886
VII. A. Provisions pour risques et charges	1.289	4.487
1. Pensions et obligations similaires	434	439
4. Autres risques et charges	855	4.048
B. Impôts différés	355	399
DETTES	111.762	105.418
VIII. Dettes à plus d'un an	18.486	4.375
A. Dettes financières	17.894	4.338
4. Etablissements de crédit	16.894	4.338
5. Autres emprunts	1.000	0
D. Autres dettes	592	37
IX. Dettes à un an au plus	92.141	99.640
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	4.995	1.859
B. Dettes financières	0	6.000
1. Etablissements de crédit	0	6.000
C. Dettes commerciales	63.014	71.770
1. Fournisseurs	62.423	70.724
2. Effects à payer	591	1.046
D. Acomptes reçus sur commandes	9.902	9.847
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	5.167	5.104
1. Impôts	954	777
2. Rémunérations et charges sociales	4.213	4.327
F. Autres dettes	9.063	5.060
X. Comptes de régularisation	1.135	1.403
TOTAL DU PASSIF	289.947	268.038

COMPTES ANNUELS STATUTAIRES**COMPTE DE RESULTATS STATUTAIRE**

2. COMPTE DE RESULTATS STATUTAIRE			
COMPTE DE RESULTATS en milliers d'euros		2003	2002
I. Ventes et prestations		253.856	261.201
A. Chiffre d'affaires		243.046	250.867
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution		0	-206
D. Autres produits d'exploitation		10.810	10.540
II. Coût des ventes et des prestations		-237.849	-251.832
A. Approvisionnements et marchandises		163.659	179.626
1. Achats		163.659	175.499
2. Variation des stocks		0	4.127
B. Services et biens divers		45.798	42.535
C. Rémunérations, charges sociales et pensions		23.596	24.286
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		3.939	5.055
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales		-44	-187
F. Provisions pour risques et charges		-55	-402
G. Autres charges d'exploitation		956	919
III. BENEFICE D'EXPLOITATION		16.007	9.369
IV. Produits financiers		9.218	4.796
A. Produits des immobilisations financières		8.645	4.143
B. Produits des actifs circulants		393	367
C. Autres produits financiers		180	286
V. Charges financières		-1.989	-2.452
A. Charges des dettes		1.498	1.988
B. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub II.E.		8	-710
C. Autres charges financières		483	1.174
VI. BENEFICE COURANT AVANT IMPOTS		23.236	11.713
VII. Produits exceptionnels		4.802	8.547
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		31	2.716
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		3.144	1.321
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		1.576	4.470
E. Autres produits exceptionnels		51	40
VIII. Charges exceptionnelles		-6.296	-20.923
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		0	24
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières		6.096	12.331
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels		0	3.143
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		169	549
E. Autres charges exceptionnelles		31	4.876
IX. BENEFICE DE L'EXERCICE AVANT IMPOTS		21.742	
PERTE DE L'EXERCICE AVANT IMPOTS			-663

	2003	2002
IX. Bis	46	72
A. Prélèvements sur les impôts différés	46	72
X. Impôts sur le résultat	-4.475	-2.628
A. Impôts	-4.475	-2.628
XI. BENEFICE DE L'EXERCICE	17.313	
PERTE DE L'EXERCICE		-3.219
XII. Prélèvements sur les réserves immunisées	57	60
A. Prélèvements sur les réserves immunisées	57	60
XIII. BENEFICE DE L'EXERCICE A AFFECTER	17.370	
PERTE DE L'EXERCICE A AFFECTER		-3.159

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS en milliers d'euros	2003	2002
A. Bénéfice à affecter	17.373	
Perte à affecter		-3.109
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	17.370	
Perte de l'exercice à affecter		-3.159
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	3	50
B. Prélèvements sur les capitaux propres		6.850
2. Sur les réserves		6.850
C. Affectations aux capitaux propres	-12.541	
2. A la réserve légale	741	
3. Aux autres réserves	11.800	
D. Résultat à reporter	-33	-3
1. Bénéfice à reporter	33	3
F. Bénéfice à distribuer	-4.799	-3.738
1. Rémunération du capital	4.799	3.738

COMPTES ANNUELS STATUTAIRES**REGLES D'EVALUATION****3. RESUME DES REGLES D'EVALUATION****FRAIS D'ETABLISSEMENT**

Les frais d'établissement sont évalués à la valeur d'acquisition et sont amortis à 100%. Dans le cas où ces frais d'établissement comprendraient des montants importants, ils sont amortis linéairement sur une période de 5 ans.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent les titres acquis de tiers ou les titres obtenus par une mise de fonds, goodwill et software. Les titres et le goodwill sont amortis sur leur durée de vie économique estimée. La durée de vie de la plupart des titres atteint 10 à 12 ans: ils sont amortis linéairement à 10% et 8,33%. De manière exceptionnelle, il arrive qu'un titre soit amorti linéairement à 20% ou à 25%. Les softwares sont amortis linéairement à 20% ou à 33,33%.

Les frais d'étude et de développement sont immédiatement imputés sur le compte de résultats. Le conseil d'administration peut décider l'activation de montants importants.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont estimées à la valeur d'acquisition, dont on déduit les amortissements et les diminutions de valeur appliquées. Les frais supplémentaires comme ceux de mise en service et de transport ainsi que la TVA non déductible sont imputés au résultat. La TVA non déductible sur les voitures est activée.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les participations et actions sont évaluées à la valeur d'acquisition.

Les créances sur des entreprises liées sont reprises sous les immobilisations financières si le conseil d'administration a l'intention de supporter le créancier de manière durable. Ces créances sont reprises à la valeur nominale.

Des réductions de valeur sur immobilisations financières sont appliquées en cas de dévalorisation durable.

STOCKS

Les matières premières, les matières auxiliaires et les marchandises sont estimées selon la méthode FIFO. Les stocks surannés et à rotation lente sont dépréciés systématiquement.

Le stock disponible d'imprimés est estimé au prix de fabrication, frais indirects de production compris.

CREANCES

Les créances sont estimées sur la base de leur valeur nominale.

Les dépréciations sont appliquées proportionnellement soit aux pertes constatées, soit sur la base des soldes individuels jugés douteux.

PLACEMENTS DE TRESORERIE ET VALEURS DISPONIBLES

Les actions propres sont évaluées comme suit: les actions propres servant à couvrir les plans d'options sont attribuées et évaluées à leur valeur d'acquisition ou à la valeur la plus basse entre le prix d'exercice de l'option d'une part, et la valeur de marché d'autre part. Les autres actions propres sont évaluées

LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES SONT AMORTIES SELON LES POURCENTAGES D'AMORTISSEMENT SUIVANTS

	Linéaire		Dégressif	
	min.	max.	min.	max.
Terrains		0%		
Bâtiments	2%	10%	4%	20%
Parkings			10%	25%
Diverses installations	5%	20%	10%	40%
Gros entretien	10%	50%	10%	25%
Aménagement bâtiments	10%	20%	10%	25%
Installations, machines et outillage	20%	33,33%	20%	50%
Matériel de bureau	10%	33,33%	20%	50%
Matériel roulant	20%	33,33%		
Leasing machines	20%	33,33%	20%	50%
Immobilisations en cours (pas d'acomptes versés)	0%			

Le matériel et les machines d'occasion sont amortis linéairement à 50%.

Les œuvres d'art qui ne subissent pas de diminution de valeur ne sont pas amorties.

à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

Les titres sont évalués à leur valeur d'acquisition.

Les placements à terme et les valeurs disponibles sont évalués à leur valeur nominale.

COMPTES DE REGULARISATION (ACTIF)

Les frais à transférer (prorata des frais qui sont à la charge des exercices suivants) et les produits acquis (prorata des produits relatifs à l'exercice écoulé) sont imputés sur les comptes de régularisation de l'actif.

SUBSIDES EN CAPITAL

Cette rubrique comprend les subsides en capital attribués. Ceux-ci sont repris dans le résultat selon le rythme d'amortissement des actifs auxquels ils se rapportent.

Le montant des impôts différés sur les subsides en capital est transféré vers le compte 'Impôts différés'.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Sur la base d'une appréciation réalisée par le conseil d'administration à la date du bilan, des provisions sont instaurées

pour couvrir les pertes éventuelles qui sont probables ou certaines mais dont la portée n'est pas encore déterminée précisément.

DETTES

Les dettes sont reprises dans le bilan sur la base de leur valeur nominale. A la date du bilan, les provisions sociales, fiscales et commerciales nécessaires sont constituées.

COMPTES DE REGULARISATION (PASSIF)

Les frais à imputer (prorata des frais relatifs à l'exercice social écoulé) et les produits à transférer (prorata des produits pour les exercices sociaux suivants) sont imputés sur les comptes de régularisation du passif.

DEVISES ETRANGERES

Les créances et les dettes en devises étrangères sont portées en compte lors de leur création au cours en vigueur pendant la période. Les créances et les dettes exprimées en devise étrangère sont converties à la fin de l'exercice au taux de clôture sauf si celles-ci sont garanties spécifiquement. Les écarts de conversion qui en découlent sont imputés au compte de résultats si le calcul par monnaie donne lieu à un écart négatif et ils sont repris sur les comptes de régularisation du passif si le calcul par monnaie donne lieu à un écart positif. ■

COMPTES ANNUELS STATUTAIRES**BILAN SOCIAL****4. BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 130.00 218.00

I. ETAT DES PERSONNES OCCUPEES

	Temps plein 2003	Temps partiel 2003	Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) 2003	Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) 2002
A. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL				
1. Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent				
Nombre moyen de travailleurs	422,6	127,9	509,6 (ETP)	548,9 (ETP)
Nombre effectif d'heures prestées	657.554	138.147	795.701 (T)	838.681 (T)
Frais de personnel (en milliers d'euros)	19.821	3.775	23.596 (T)	24.286 (T)
Montant des avantages accordés en sus du salaire (en milliers d'euros)			76 (T)	73 (T)
				Total en équivalents temps plein
2. A la date de clôture de l'exercice				
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel		413	127	501,0
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée		411	127	499,0
Contrat à durée déterminée		2	-	2,0
c. Par sexe				
Hommes		172	13	181,0
Femmes		241	114	320,0
d. Par catégorie professionnelle				
Employés		386	115	465,8
Ouvriers		27	12	35,2
B. PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE				
				Personnel intérimaire
Au cours de l'exercice				
Nombre moyen de personnes occupées				18,6
Nombre effectif d'heures prestées				35.812
Frais pour l'entreprise (en milliers d'euros)				723

II. TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Temps plein	Temps partiel	Total en équivalents temps plein
A. ENTREES			
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	41	4	43,6
b. Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	41	4	43,6
c. Par sexe et niveau d'études			
Hommes:			
Primaire	2	-	2,0
Secondaire	6	-	6,0
Supérieur non universitaire	11	1	11,5
Universitaire	5	-	5,0
Femmes:			
Secondaire	5	2	6,2
Supérieur non universitaire	9	1	9,9
Universitaire	3	-	3,0
B. SORTIES			
a. Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	49	18	58,4
b. Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	48	18	57,4
Contrat de remplacement	1	-	1,0
c. Par sexe et niveau d'études			
Hommes:			
Secondaire	6	-	6,0
Supérieur non universitaire	11	1	11,8
Universitaire	6	2	6,9
Femmes:			
Primaire	2	2	3,5
Secondaire	9	4	10,4
Supérieur non universitaire	13	8	17,3
Universitaire	2	1	2,5
d. Par motif de fin de contrat			
Prépension	1	1	1,5
Licenciement	21	5	24,4
Autre motif	27	12	32,5

COMPTES ANNUELS STATUTAIRES**BILAN SOCIAL****III. ETAT CONCERNANT L'USAGE, AU COURS DE L'EXERCICE, DES MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI**

	Nombre de travailleurs concernés		Montant de l'avantage financier
	Nombre	Equivalents en temps plein	(en milliers d'euros)
MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI			
1. Mesures comportant un avantage financier			
1.4. Réduction des prestations de travail (interruption de carrière à temps partiel)	1	0,6	3
1.6. Réduction structurelle des cotisations de sécurité sociale	567	533,1	702
2. Autres mesures			
2.4. Réduction des cotisations personnelles de sécurité sociale des travailleurs à bas salaires	17	14,0	
NOMBRE DE TRAVAILLEURS CONCERNES PAR UNE OU PLUSIEURS MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI			
Total pour l'exercice	568	533,7	
Total pour l'exercice précédent	541	506,7	

IV. RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Hommes	Femmes
TOTAL DES INITIATIVES EN MATIERE DE FORMATION DES TRAVAILLEURS A CHARGE DE L'EMPLOYEUR		
1. Nombre de travailleurs concernés	144	258
2. Nombre d'heures de formation suivies	3.470	4.843
3. Coût pour l'entreprise (en milliers d'euros)	275	34

RAPPORT DU COMMISSAIRE

Rapport du commissaire sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2003, présenté à l'Assemblée Générale des actionnaires de la société Roularta Media Group SA.

Aux actionnaires,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes annuels établis sous la responsabilité du conseil d'administration de la société, pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2003, dont le total du bilan s'élève à 289.947.415,45 euros et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 17.312.946,21 euros. Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques complémentaires requises par le Code des Sociétés.

ATTESTATION SANS RESERVE DES COMPTES ANNUELS

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables aux comptes annuels en Belgique.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Les responsables de la société ont répondu avec clarté à nos demandes d'explications et d'informations. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, compte tenu des dispositions légales et réglementaires qui les régissent, les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2003 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et les informations données dans l'annexe sont adéquates.

ATTESTATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous complétons notre rapport par les attestations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- Le rapport de gestion contient les informations requises par le Code des Sociétés et concorde avec les comptes annuels.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue et les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous ne devons vous signaler aucune opération conclue ou décision prise en violation des statuts ou le Code des Sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'Assemblée Générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Roulers, le 29 mars 2004

Le Commissaire,

DELOITTE & TOUCHE
Reviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL
Représentée par Jos VLAMINCKX